



**Mémoire déposé au Bureau d'Audiences publiques sur l'environnement (BAPE)**

**Projet d'aménagement d'une minicentrale hydroélectrique de la Onzième Chute de la rivière Mistassini par la Société de l'énergie communautaire du Lac-Saint-Jean**

Mémoire présenté par : Corporation du Parc Régional de Val-Jalbert  
M. Jacques Girard – Président  
M. Dany Bouchard – Directeur général

Date : 13 février 2015

## **Qui sommes-nous ?**

La Corporation du Parc Régional de Val-Jalbert est un organisme à but non-lucratif fondé le 12 septembre 2009 par la MRC Domaine-du-Roy. La MRC, qui est propriétaire du site touristique, a confié à la Corporation les pouvoirs d'administrer, d'opérer et de développer le site touristique par le biais d'un contrat d'emphytéose d'une durée de 40 ans. La Corporation est formée d'un conseil d'administration de neuf (9) personnalités du milieu provenant de différents secteurs d'activités.

Le site touristique de Val-Jalbert est un bien classé culturel par le Ministère de la Culture, des communications et de la condition féminine du Québec.

La mission du site est : « **Opérer, protéger, mettre en valeur et développer de manière durable le site touristique de Val-Jalbert dont les fondements reposent sur son histoire, son patrimoine et son environnement naturel.** »

De 2009 à 2012, la Corporation a conçu et réalisé un plan d'investissement majeur de 21 M \$ ayant pour but de repositionner le site en tant que produit d'appel majeur de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Tous les produits et services de l'organisation ont été revus et améliorés afin d'offrir une expérience touristique « *unique et distinctive* » et répondant aux normes et standards internationaux.

Les résultats de ce chantier sont probants avec une augmentation de l'achalandage (+ 25,7 %; + 13 312 visiteurs) et des revenus (+ 47,2 %; + 779 793 \$) ainsi qu'un retour à la profitabilité des opérations. Depuis 2009, le site s'est mérité sept grands prix nationaux dont : le prix de l'expérience touristique de l'année au Canada en 2011, le lauréat national Or des Grands prix du tourisme québécois et le prestigieux prix de la Société des Musées Québécois en 2014.

En 2014, la Corporation a atteint un chiffre d'affaires de 2,6 M \$ et elle procure de l'emploi à près de 110 personnes pendant la saison touristique. Les retombées économiques générées par l'exploitation du site se chiffrent à 9,1 M \$ annuellement (1).

*(1) : source Étude de retombées économiques – Société des Attraites Touristiques (SATQ) - 2012*

*P.j. – Document PPT – présentation de la Corporation – annexe # 1*

## **Position de la Corporation dans le cadre des audiences publiques**

En décembre 2012, le gouvernement du Québec a autorisé la construction d'une mini-centrale hydroélectrique de 16 Mw sur le site historique de Val-Jalbert. L'autorisation a été délivrée à la Société de l'énergie communautaire du Lac-Saint-Jean qui regroupe des partenaires publics dont la MRC Domaine-du-Roy, la MRC Maria Chapdelaine et la Communauté de Mashteuiatsh. Plusieurs rencontres de consultation dans le milieu ainsi que des audiences sous l'égide du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement ont permis de recueillir des avis de différents experts et les commentaires de la population sur le projet.

Le développement durable exige de considérer les dimensions environnementales, sociales et économiques. Quels sont les impacts du projet ? Quelles sont les options et les solutions pour répondre aux exigences de chacune des dimensions de ce concept ? Comment la communauté et les différentes organisations peuvent enrichir la compréhension du projet et proposer des changements ? Nous croyons que les discussions, négociations et ententes entre les différentes organisations sont un facteur important dans le processus de réflexion et d'application du développement durable. Notre mémoire s'attarde précisément sur cette question des relations entre les organisations. Nous croyons que l'expérience vécue dans le cadre du projet de Val-Jalbert peut être riche en enseignement pour le projet d'implantation de la 11<sup>e</sup> chute sur la rivière Mistassini. Nous vous présentons, dans les pages suivantes, des exemples concrets du travail de collaboration qui a été mis en place avec le promoteur dans l'implantation de ce projet de grande envergure et ayant une portée culturelle et touristique.

Le projet de Val-Jalbert s'avère, à notre avis, un modèle novateur et concret démontrant la capacité de la Société de l'énergie communautaire du Lac-Saint-Jean à concevoir et réaliser un projet qui répond aux axes du développement durable : production d'une énergie renouvelable verte, gestion communautaire du développement des ressources naturelles et retombées économiques locales. Le promoteur a su démontrer une bonne capacité à écouter, négocier et réaliser un projet qui répond à ces critères. Malgré certaines difficultés rencontrées, le promoteur a su faire preuve d'ouverture pour concilier la vocation touristique et patrimoniale du site lors de la conception et de l'implantation du projet de la

minicentrale. Nous estimons que le promoteur a acquis une expertise qui servira le projet de la 11<sup>e</sup> chute sur la rivière Mistassini.

### **Partie des négociations**

La Corporation du Parc Régional de Val-Jalbert, qui a la mission de protéger et de développer le site touristique, a négocié et collaboré avec le promoteur depuis 2009 pour préserver les avantages touristiques qui font du site un lieu d'excellence reconnu dans l'industrie touristique québécoise.

À l'automne 2009, un comité de négociation des ententes a été formé impliquant des administrateurs provenant d'une part de la Société de l'énergie communautaire du Lac-Saint-Jean et d'autre part de la Corporation du Parc Régional de Val-Jalbert. Plusieurs rencontres du comité ont eu lieu afin d'établir les principaux paramètres du projet: le loyer exigible, la durée du bail, la gestion des impacts de la construction, les aménagements, le plan de turbinage et la préservation et la mise en valeur des atouts du site touristique.

Nous considérons que le processus de négociation avec le promoteur a été respectueux et constructif. Dès les premières rencontres, les deux parties ont énoncé le besoin de séparer les notions financières et celles touchant l'harmonisation et la complémentarité du projet d'implantation de la minicentrale. Le 25 janvier 2010, le comité a décidé de reporter à plus tard les questions touchant l'aspect financier pour mieux se concentrer sur les aspects techniques touchant l'intégration du projet au volet touristique. Le comité avait également comme soucis de répondre aux exigences du Ministère de la Culture en lien avec le classement culturel du site reconnu pour sa richesse historique et patrimonial.

De manière à préciser le mandat des administrateurs délégués par la Corporation lors des travaux du comité conjoint de négociation, le Conseil d'administration de Val-Jalbert a développé un énoncé des valeurs qui devaient guidé la vision et les interventions de ceux-ci dans le développement de ce projet.

### **Les valeurs de référence de la Corporation du Parc Régional de Val-Jalbert dans le cadre du projet de minicentrale sont les suivantes :**

- Assurer le maintien d'un débit de la chute Ouiatchouan jugé « *esthétique* » pendant les heures d'opération du Parc pour le bénéfice de la clientèle touristique;

- Générer des retombées économiques et financières qui contribuent à la pérennité du site patrimonial;
- Participer activement à une intégration parfaite du projet de la mini-centrale dans le site afin que celui-ci constitue une valeur ajoutée à l'expérience touristique du visiteur.

Un an plus tard, le travail du comité a mené au dépôt d'une « *entente d'intégration et de complémentarité* » du projet de construction de la minicentrale sur le site de Val-Jalbert. Le contenu de cette entente présente les résultats du processus de révision des aspects techniques touchant les équipements et les ouvrages de construction de la minicentrale dans un contexte touristique. Cet exercice a permis de reconsidérer plusieurs aspects du projet initial pour favoriser une intégration harmonieuse des ouvrages dans l'environnement et le paysage ainsi que du classement culturel de Val-Jalbert. Parmi les plus importantes modifications, nous tenons à donner sept (7) cas exemples énumérés dans ***l'annexe 2*** qui expose la qualité et le sérieux du travail qui a été effectué par les membres du comité.

Suite à cet exercice, les deux parties ont pu se concentrer sur les aspects financiers de l'entente. Pour la Corporation du Parc Régional de Val-Jalbert, des redevances totales garanties de 19 853 426 \$ seront versées par la Société de l'énergie Communautaire du Lac-Saint-Jean au cours des 40 prochaines années du contrat. Il s'agit d'un montant provenant d'un loyer fixe de 100 000 \$ avec 2 % d'indexation annuelle ainsi que d'un pourcentage de la production hydroélectrique de la minicentrale. La Corporation a reçu 1,6 M \$ pour la période de construction et elle recevra 246 036 \$ pour la première année de redevances en 2017. Ce modèle d'affaires dans le milieu touristique est unique au Canada. ***Annexe # 3.***

Les négociations touchant l'aspect financier de l'entente ont été menées sur une base d'affaires par la Corporation en ayant à l'esprit de soutirer le maximum de retombées pour le site de Val-Jalbert. Dans une approche globale d'un projet collectif où le projet doit être rentable autant pour les partenaires du projet que pour la communauté, la Corporation est satisfaite de l'entente financière puisqu'elle assure un levier financier pour la mise à niveau, la consolidation et le développement du site de Val-Jalbert.

## **Gestion des communications et des aménagements Parc Vs projet**

Les mois précédant le début des travaux de construction ont été marqués par une intense période de turbulence médiatique. Cette expérience a tôt fait de rappeler que ce projet allait s'avérer un chantier sous très haute surveillance de la part des autorités compétentes, des partenaires, de la clientèle fréquentant le site touristique ainsi que du grand public en général.

La Corporation du Parc Régional et la Société d'énergie communautaire du Lac-Saint-Jean n'ont pas ménagé les efforts de communication en mettant en place une stratégie proactive et transparente de manière à gérer les impacts durant la période des travaux.

Plusieurs initiatives conjointes et des moyens financiers importants ont été déployés de part et d'autre afin de doter le site et le projet des outils et des aménagements nécessaires à l'atteinte des objectifs.

Vous trouverez, dans les pages suivantes et dans ***l'annexe # 4***, jointe à ce document, quelques exemples d'outils de communication et d'aménagements qui ont été développés durant les périodes d'opération du site afin d'atténuer les impacts de la construction pour la clientèle touristique.

### **Exemples d'activités de communication avec la clientèle touristique :**

- Développement d'une exposition temporaire dans une ancienne maison sur l'esplanade du moulin présentant toutes les informations sur le projet;
- Application d'un rabais sur l'accès au site pendant certaines périodes plus intenses de construction de la minicentrale;
- Réalisation d'une section dédiée sur les sites WEB de la Société de l'énergie Communautaire et du site de Val-Jalbert pour informer la clientèle sur l'évolution des travaux de construction de la minicentrale;
- Diffusion de plusieurs communiqués destinés à la clientèle du Parc sous la forme d'avis de travaux contenant les informations sur le déroulement des travaux sur le site pendant la saison touristique;
- Des babillards avec photos des interventions quotidiennes ont été installés dans le pavillon d'accueil principal face à la billetterie du site touristique;

- Distribution de feuillets d'information avec plan détaillé des zones de travaux remis lors de l'accueil de la clientèle avec consignes de sécurité lorsqu'applicables;
- Activités constantes de communication auprès des médias nationaux et régionaux sur l'évolution des travaux;

#### **Exemples d'aménagements temporaires pour la clientèle touristique :**

- Aménagement de belvédères temporaires pendant la période touristique 2013 pour permettre l'observation de la chute et de la zone d'implantation de la future mini-centrale;
- Installation d'affiches géantes présentant les principales étapes du projet;
- Modification et ajustement des horaires de certains travaux pour ne pas interférer avec les opérations du site touristique pendant les heures de haute affluence;
- Développement d'un plan de transport adapté selon les circuits empruntés par la clientèle touristique;
- Délimitation de zones d'observation des travaux en toute sécurité pour les visiteurs;
- Implantation de programmes de santé et sécurité des travailleurs et de la clientèle du site touristique adaptés à chacune des saisons d'opération touristique.

À la lumière des nombreux sondages de satisfaction de la clientèle effectués pendant les travaux, nous pouvons affirmer que les mesures d'atténuation des impacts implantées lors de la construction et de l'exploitation du site touristique ont été gérées efficacement auprès de la clientèle. Vous trouverez en **annexe # 5** quelques extraits du plus récent sondage de satisfaction de la clientèle réalisée par la firme Zins Beuchesne et Associés. Celui-ci démontre que l'expérience du site de Val-Jalbert obtient une cote de satisfaction de la clientèle supérieure à la moyenne des expériences touristiques comparables étudiées dans l'industrie.

## **Conclusion**

Concilier la vision du tourisme avec celle de la construction d'une minicentrale et de la production d'énergie a été un défi colossal de tous les instants. Malgré ce fait, nous témoignons de l'ouverture de notre partenaire la Société de l'énergie communautaire du Lac-Saint-Jean à travailler de concert avec la Corporation pour réaliser un projet d'envergure qui s'inscrit dans les valeurs et les principes de qualité de l'expérience pour la clientèle touristique. Aucun effort n'a été négligé pour trouver les ajustements qui permettraient de réunir les intérêts communs des deux organisations. Malgré certaines périodes de turbulences rencontrées lors des semaines précédant le début des travaux, nous pouvons affirmer que l'expérience d'implantation de la minicentrale sur le site de Val-Jalbert a été positive sur plusieurs plans. Nous sommes également convaincus que les enseignements soutirés dans le cadre des négociations menant au projet ainsi que l'expérience vécue lors des opérations de construction au quotidien sauront guider les interventions futures de la Société de l'énergie communautaire du Lac-Saint-Jean, dans la gestion des impacts du projet d'implantation d'une minicentrale hydroélectrique de la Onzième chute de la rivière Mistassini.



# Village historique Val-Jalbert

A/S de Commissaires – ANNEXE # 1  
Audience Publique sur l'environnement (BAPE)  
Date: 13 février 2015  
Informations – Corporation Parc Régional Val-Jalbert

# Historique - Propriété

- **1949** – *Gouvernement du Québec – non paiement de dettes*
- **1960** – *MRN lègue le site à MLCP – ouverture 1963*
- **1987** – *Mandat de gestion – SEPAQ*
- **1996** – *Naissance de SEPAQ – Val-Jalbert SENC  
MRC Domaine-du-Roy – propriété 50 %*
- **2009** - *Rachat par la MRC a 100 %*
- **2009** – *Bail d'emphythéose et naissance de la  
Corporation du Parc Régional de Val-Jalbert*

# Site – Caractéristiques

## Superficie:

1,8 Km<sup>2</sup> - (38 % récréatif – Village)

Propriété sur le territoire de Chambord

*Longueur: 2,6 km / Largeur: 523 mètres (site)*

Propriété sur le territoire de Roberval

*Longueur: 1,8 km / Largeur: 259 mètres (camping)*

---

Collection: Val-Jalbert est un véritable Musée à ciel ouvert ...

- Chute Maligne (**31 m** – hauteur)
- Rivière et Chute Ouatouchouan (72 m – hauteur)
- 47 bâtiments patrimoniaux : *Moulin de pulpe, magasin général, étal de boucherie; couvent-école, écurie, 23 maisons.*



# Cadre Légal et Administratif

## Propriété

Depuis le 12 septembre 2009, le Village Historique de Val-Jalbert est la propriété légale à 100 % de la MRC du Domaine-du-Roy.

---

## Gestion

La gestion du site est confiée à la **Corporation du Parc Régional de Val-Jalbert**.

### **Organisme à but non-lucratif (OBNL)**

La MRC Domaine-du-Roy cède ses actifs et confie un mandat de gestion à la Corporation du Parc Régional de Val-Jalbert via un contrat d'emphytéose d'une durée de 40 ans

# Conseil d'administration (CA)

## **Président**

M. Jacques Girard – Produits Lamco – Saint-Félicien

## **Vice-Président**

Nathalie Courtois - SDEI

## **Secrétaire – Trésorier**

Paul Michaud – CMA, *Comptabilité Ilnu – Masthteuiatsh*

## **Administrateurs**

- Martial Bouchard - Directeur général, Caisse Populaire - Domaine-du-Roy
- Jean Belzile – Retraité de l'industrie forestière
- Mario Gagnon – Directeur-adjoint MRC Domaine-du-Roy
- Yan Lapierre – Avocat – Simard, Boivin, Lemieux Avocats - Roberval
- Éric Pelletier – Directeur adjoint Polyvalente Cité Étudiante Roberval
- Jean-François Quessy – Coordonnateur – Domaine-du-Roy 0-5 ans

## **Direction**

- Dany Bouchard – *Directeur général*



# LA MISSION

**Opérer, protéger, mettre en valeur et développer de manière durable le site historique de Val-Jalbert dont les fondements reposent sur son histoire, son patrimoine et son environnement naturel.**

# LES VALEURS

- Val-Jalbert a déjà des valeurs dans son cadre de référence (conservation, qualité, protection, etc.)
  - Il faut ajouter certaines valeurs qui reflète la vision des administrateurs
-

# LES VALEURS

**Certaines valeurs sont intrinsèques à la vision du propriétaire et au statut de bien classé culturel**

Vision HD : fierté, ouverture, solidarité, protection et développement durable

**Les valeurs de l'organisation:**

- **Authenticité**
- **Partenariat**
- **Distinction**
- **Respect**

# La vision : se voir dans 15 ans

## Le Village historique de Val-Jalbert :

- Offre l'une des meilleures expériences immersives parmi les sites touristiques et patrimoniaux en Amérique du Nord
- Est un site patrimonial authentique proposant des modes de visites dynamiques et innovateurs, adaptés aux visiteurs, facilitant la découverte de ses multiples facettes
- Est un leader qui se distingue par l'application de critères de qualité supérieure dans l'ensemble de son offre touristique et la valorisation de son patrimoine



# **Un plan de développement majeur et des résultats concrets...**

# Plan de développement 2009 - 2012

## Plan triennal : Investissements réalisés

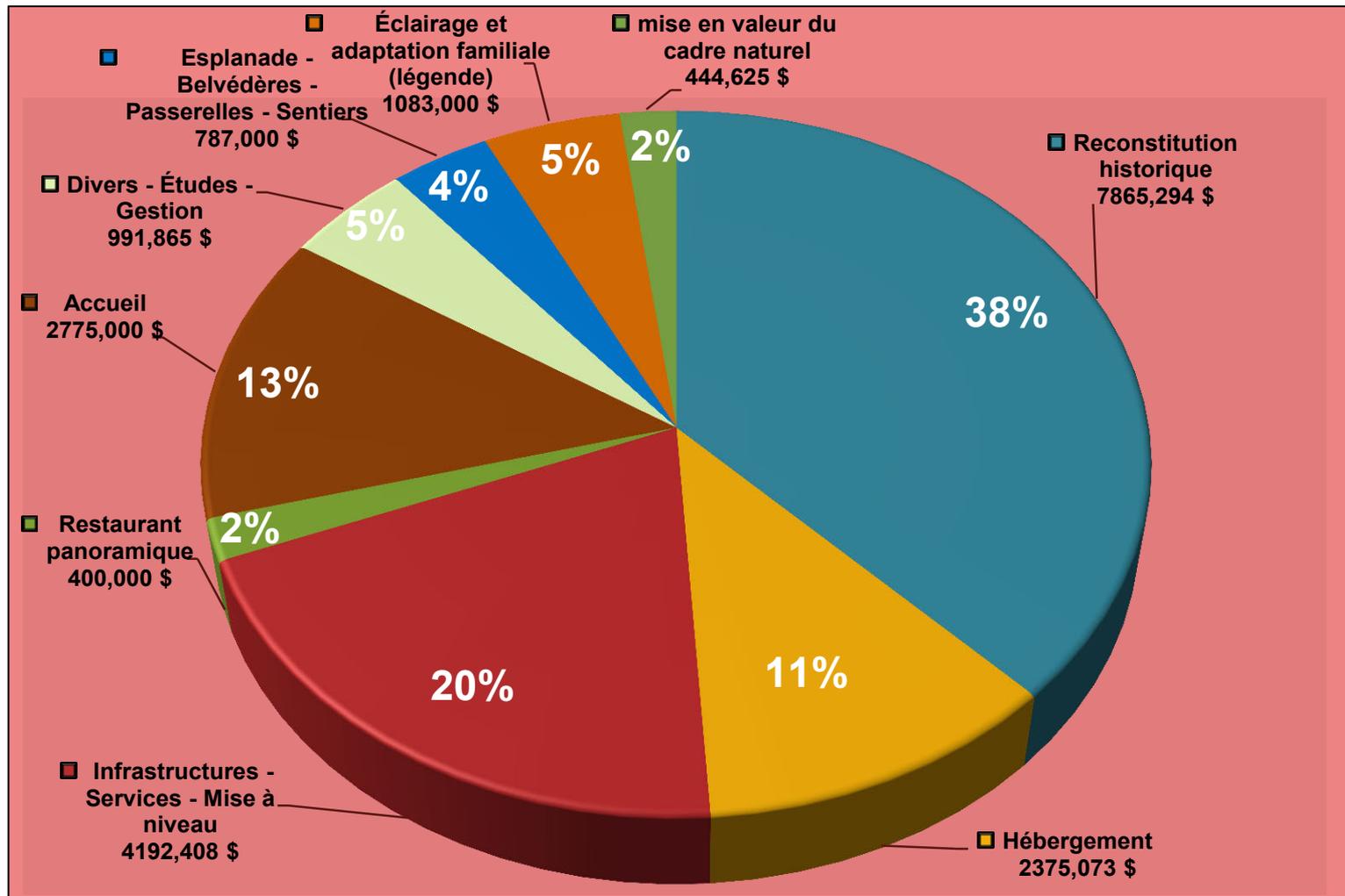
2010	2011	2012	TOTAL
6 240 743 \$	10 457 060 \$	4 216 462 \$	20 914 265 \$

---

## Investissements dans plusieurs volets

- Études
- Éclairage et mise en lumière
- Camping
- Mise en valeur du cadre naturel
- Restaurant
- Infrastructures, services et accueil
- Hébergement
- Restauration, interprétation et animation

# Plan d'investissement



# DES RETOMBÉES RÉGIONALES

## INVESTISSEMENT - 21,0 M\$

### Processus rigoureux d'attribution des mandats, contrats, sélection de personnel

29 demandes de soumissions (2 sur invitation) via journaux régionaux ou SEAO

Analyse de 96 soumissions d'entrepreneurs différents

Application rigoureuse des règles d'attribution de contrat

### Bilan et résultats des contrats attribués

**19 entrepreneurs généraux + 48 sous-traitants dans différentes disciplines  
(13 au Lac-Saint-Jean – 3 au Saguenay – 3 d'ailleurs)**

8,1 M\$ MRC Domaine-du-Roy

5,4 M\$ MRC Maria-Chapdelaine

5,1 M\$ Saguenay

720 K \$ Lac-Saint-Jean Est

1,5 M \$ ailleurs au Québec

# PROVENANCE - VISITEURS

Source: SATQ - 2013

PROVENANCE	Répartiton %	Nombre de visiteurs uniques
Locaux	4,97 %	3 288*
Non locaux	95,03 %	62 886
<b>Total</b>	<b>100,00 %</b>	<b>66 174</b>
Excursionnistes	12,02 %	7 956
Touristes Québec	68,13 %	45 086
Touristes Canada	1,06 %	701
Touristes hors-Canada	13,82 %	9 143**
<b>Total</b>	<b>95,03 %</b>	<b>62 886**</b>

Note \*: visites uniques – comptabilisés une fois Note \*\*: 24 % États-Unis et 76 % Autres pays (selon une étude 2008)

# RETOMBÉES – VISITEURS

Source: SATQ - 2013

Dépenses touristiques	Nbre visiteurs uniques	Nbre moyen de nuitées par touriste	Dépenses totales par personne, par nuitée	TOTAL
Excursionnnistes	7 956	0	67,40	337 825,96 \$
Touristes QC	45 086	2,48	76,57	5 393 540,58 \$
Touristes Canada	701	3,37	106,46	98 082,79 \$
Touristes USA	2 175	3,73	152,65	482 966,67 \$
Touristes autres	6 968	12,59	83,56	2 858 978,55 \$

**Total des dépenses touristiques 9 171 395 \$**

# RETOMBÉES ÉCONOMIQUES

Source: SATQ - 2013

Estimation	Retombées économiques
<b>Dépenses touristiques totales</b>	<b>9 171 395 \$</b>
Emplois ÉTP	116 personnes
Salaires et revenus	5 363K\$
Revenus Gouvernement Canada	620K\$
Revenus Gouvernement Québec	1 600K\$
<b>Dépenses de fonctionnement</b>	<b>2 432 000 \$</b>
Emplois ÉTP	46,6 personnes
Salaires et revenus	1 769K\$
Revenus Gouvernement Canada	68K\$
Revenus Gouvernement Québec	264K\$

# Performance du site touristique

(évolution 4 ans)

Année	Achalandage Nb. visiteurs	Variation en %
<b>2013</b> * (- 45 jrs d'opération)	<b>64 930</b>	<b>+ 13 312 (25,7 %) vs 2009</b>
<b>2012</b>	<b>69 726</b>	<b>+ 18 575 (36,3 %) vs 2009</b>
2011	69 476	
2010	66 951	
<b>2009</b>	<b>51 618</b>	

Note \*: - 45 jours d'opération – construction mini-centrale

# Camping et hébergement

Achalandage		
Camping	Terrain / Taux occ.	Personne / % écart
2011	9 420 terrains / 43,3%	21 792 / -20%
2012	10 002 terrains / 45,4%	25 039 / 14,9%
<b>2013</b>	<b>9 229 terrains<sup>1</sup> / 47,1%</b>	<b>25 268 / 1,0%</b>
Mini-chalets	Nuitées / Taux occ.	% écart sur le taux occ.
2012	1026 nuitées / 53,4%	20,5% (2011 44,3%)
<b>2013</b>	<b>874<sup>1</sup> nuitées / 51,1%</b>	<b>-4,3%</b>
Chambres	Nuitées / Taux occ / Tarif moyen	% écart sur le taux occ.
2011	1830 / 58,2 % / 121,73\$	20,4%
2012	2005 / 63,8 % / 130,19\$	9,6%
<b>2013</b>	<b>1729 / 60,0%<sup>2</sup> / 146,17\$<sup>3</sup></b>	<b>-5,9%</b>

**1** Report d'ouverture du camping pour finalisation d'aménagement de la ligne Hydro Qc (15 jours de perte en mai)

**2** Taux occupation du Saguenay-Lac-Saint-Jean du 1<sup>er</sup> juin au 30 sep. 2013 **48,4%** (VJ **24% supérieur à la région**)

**3** Tarif moyen SJSJ du 1<sup>er</sup> juin au 20 sept 2013: **100,08\$**

Source: Tourisme Québec/Fréquentation quotidienne des établissements d'hébergement au Québec 2013

# Évolution du CA – Site, Camping, hébergement

Année	Chiffre d'affaires (CA)	Variation en %
2009	1 652 818 \$	-
2013	2 432 611 \$	+ 47,2 %

Année	Profit*	Variation en %
2009	33 023 \$	n/d
2013	184 378 \$	+ 58,3 %

\* Avant amortissement, taxes et revenus extraordinaires

# Site en chiffres

## Employés:

- Permanents annuels: 4
- Permanents saisonniers: 35
- Temporaires saisonniers: 48
- Restauration: 15

---

**CA – 2013:** 2 432 611 \$

**Masse salariale:** 1 048 825 \$

**Bénéfice net:** 184 378 \$ (avant amortissement et taxes)

# Expérience touristique de l'année au Canada 2011



Le 24 novembre 2011, le Village historique de Val-Jalbert a remporté le Prix de l'expérience touristique de l'année au Canada lors des Grands prix du tourisme canadien.

Une récompense qui couronne trois années de travail intense et d'efforts de la part des administrateurs et des employés dans la cadre d'un projet de développement exceptionnel.



# Attraction touristique de l'année au SLSJ - 2012



- **Meilleur Site WEB**
- **Attraction 25 000 – 100 000 visiteurs**
- **Personnalité de l'année – Guy Moreau**

Le 24 février 2012, le Village historique de Val-Jalbert remporte trois (3) Grands Prix du tourisme au Gala Régional.

# Lauréat National Or – Québec - 2014



**Attraction 25 000 – 100 000 visiteurs**

Le 13 mai 2014, le Village historique de Val-Jalbert remporte le Lauréat National OR – Grands Prix du Tourisme Québécois

Merci beaucoup !



**ANNEXE # 2 – exemples de modifications apportées – entente d’intégration et de complémentarité – Projet minicentrale VS Parc Régional de Val-Jalbert**

**ÉQUIPEMENTS ET OUVRAGES MINI-CENTRALE AU FIL DE L’EAU**

Débit – conception et installation :	19.5 m <sup>3</sup> / sec.
Chute brute :	103 mètres
Puissance installée :	16 mgw
Énergie livrée annuel :	78 094 mwh

**Barrage :** Crête déversant – longueur total de 40 m

**Localisation :** 130 m en amont de la Chute Maligne

Rive droite / est de la rivière

Ouvrage plus petit et moins visible au niveau de l’environnement

**Tunnel – conduite :**

Tunnel environ 755 mètres jusqu’à la base est du Moulin

Conduite forcée jusqu’à la base de la Centrale

Localisation à mi-chemin entre les vestiges de l’atelier d’outillage et de l’ancienne salle des écorceurs

**Mini-Centrale :**

Dimension (13m large x 26m long x 14m de hauteur)

Position face à la chute sur le belvédère de terre

Intégration concept : Enfoui au niveau du sol de l’esplanade du moulin – Concept : Ou est la centrale ? Architecte Pierre Thibeault

Belvédère d’observation (4 nouveaux) sur la rivière et la chute

**1. Exemple - Conception des équipements :**

- 1 turbine de type « francis » à double roue d’une capacité de 8 m<sup>3</sup>/sec chacune sont installées pour une puissance de 15,9 mgw. Des revenus bruts de 6 \$ M annuellement;
- Le débit esthétique est de 7,0 m<sup>3</sup>sec – 1 858 heures d’opération

- La première roue de la turbine nécessite une capacité de 4,0 m<sup>3</sup>sec pour démarrer. La turbine ne peut pas décoller avant d'atteindre un débit supérieur à 4,0 m<sup>3</sup>sec au-dessus du débit esthétique déterminée par la Corporation ;
- L'horaire et le débit ont été convenus avec la SECLSJ.

***Efforts d'intégration et d'harmonisation Parc - Projet :***

- Débit esthétique à 7,0 au lieu de 6,0 m<sup>3</sup>sec demandé ;
- Autorisation de turbiner pendant les heures d'opération selon le maintien d'un débit esthétique pendant 1 858 hres. Dépôt d'un patron de turbinage annuellement pour répondre aux opérations du site en saison estivale ;
- 200 hres supplémentaires non-cumulatives annuellement sont actuellement à l'étude pour répondre à des besoins éventuels de développement dans une approche « gagnant – gagnant »
- Maintien de l'aspect visuel « carte postale » du site pendant les heures d'opérations du Parc :
  - Approx. 1 346 hres = exploitation de jour où 72,7 %
  - Approx. 504,5 hres = exploitation de soir où 27,3 %
  - En hiver, le débit écologique 0,3 m<sup>3</sup> / sec est jugé acceptable compte tenu de la durée de la période d'opération et de la clientèle visé par l'exploitation
- Revenus de 19 853 M \$ sur 40 ans (6 648 M \$ - 20 premières années)

***2. Exemple - Position du tuyau :***

- De la base (rivière) au sommet le tuyau à une longueur de 765 mètres ;
- La majeure partie du tuyau est enfoui dans le roc. Une excavation de 9 360 m<sup>3</sup> a été effectuée. Le tuyau termine sa course à environ 150 mètres à l'est du moulin ;
- La conduite forcée est la partie qui rejoint le tuyau de roc à l'est du moulin et elle est enfouie en face du moulin. La conduite forcée se jette à la base de la centrale dans la rivière Ouiatchouan ;

***Efforts d'intégration et d'harmonisation Parc - Projet :***

- La position d'arrivée du tuyau et de la conduite forcée a été modifiée suite aux représentations de la Corporation du Parc Régional.

- Le site d'arrivée est à mi-chemin entre la salle d'outillage (près des escaliers) et de l'ancienne salle des écorceurs (fondations en place). Les deux sites demeurent intacts
- Une zone de déboisement est camouflée et un chemin à l'arrière de la rue Labrecque donnera accès à la conduite forcée.
- L'espace servira à la Corporation après construction pour stationnement de véhicules d'opérations (meilleure sécurité)
- Le transport de la MOC (matière du tunnel) a été effectué en dehors des heures d'ouverture du Parc. Rythme environ 3 à 4 – 10 roues par jour ;
- Le dynamitage du tunnel a été conçu afin de nuire le moins possible à la clientèle
- Un rail de chemin de fer a été démonté et remonté. Des fouilles archéologiques ont été réalisées.
- La période de construction ainsi que l'impact sur la zone touristique sont des contraintes majeurs qui ont été gérés de manière professionnelle ;

### **3. Exemple - Position du barrage :**

- Les modifications apportées au barrage sont importantes et ils améliorent les perspectives visuelles avec un ouvrage beaucoup moins volumineux qui ne sera presque pas visible des différents points de vue sur le site de Val-Jalbert
- Le barrage est construit à environ 130 mètres en amont de la chute maligne ;
- Le barrage à une hauteur d'environ 4 pi au-dessus du niveau de la rivière;
- Il permet d'éviter complètement le site d'une ancienne installation de la cie. Le site reste intact et nous pouvons continuer d'apercevoir les vestiges d'une cheminée et de certaines fondations. Des fouilles archéologiques ont été effectuées à cet endroit et il s'agit d'un secteur de découverte potentiel pour le développement futur du site ;
- L'accès au barrage se fait à partir du terrain voisin. L'aire d'entreposage et de stationnement pour l'entretien du barrage est du côté est de la rivière ;
- Les roulottes de chantier ont été déposées sur le terrain de Val-Jalbert avec une remise en état du terrain après les travaux de construction ;
- La rivière a été excavée et élargie pour permettre l'installation des batardeaux pendant la construction du barrage et de la prise d'eau ;
- Le barrage est à crête déversant. Ce qui constitue un ouvrage beaucoup moins volumineux que la proposition précédente à pertuis ;

### ***Efforts d'intégration et d'harmonisation Parc - Projet :***

- Servitude obtenue pour un accès au lot du voisin et changement de l'accès vers l'est de la rivière dans la montagne menant au site du nouveau barrage. Circulation le long de la ligne de lot et construction d'un chemin dédié pour le transport des matériaux ;
- Plus aucune vue du barrage depuis l'observatoire de la chute maligne ;
- Moins d'impact des travaux d'excavations et circulation sur le site ;
- Possibilité de travaux pendant la saison touristique sans pour autant perturber les clients sur le site ;

### ***4. Exemple - Position de la minicentrale :***

- La conception de l'architecture a été confié à l'architecte réputé Pierre Thibeault qui compte à son actif plusieurs réalisations complexes dans le domaine muséal et patrimonial au Québec;
- La centrale est localisée sur le belvédère d'observation en contre-bas de l'esplanade
- CONCEPT « OÙ EST LA CENTRALE ? »... NOUS SOMMES DESSUS;
- Préservation du paysage « carte postale » de Val-Jalbert – Moulin et chute;
- Le volume du bâtiment est complètement enfoui et un belvédère rejoint le niveau du sol de la zone d'esplanade actuelle ;
- Les plans d'architecture ont été réalisés dans le but d'entrevoir de nouvelles opportunités d'observation de la rivière, du canyon et de la chute à différents niveaux ;
- Un toit en bois est construit et il servira d'esplanade pour la prise de photos et pour la relaxation des clients. Des fenêtres donnent une vue en plongée sur la salle des turbines ;
- La centrale ne sera pas aperçu depuis le belvédère en surplomb (les gens seront dessus) ainsi que tout le long du chemin existant et qui mène au Moulin ;
- Un batardeau temporaire a été construit et enlevé suite aux travaux afin de permettre l'installation de la vanne qui sera sous le niveau de l'eau. Des travaux de dynamitage ont été réalisés à cet endroit. Ces travaux ont presque tous été réalisés en dehors de la saison touristique ;

### ***Efforts d'intégration et d'harmonisation Parc - Projet :***

- Un chemin d'accès était prévu le long de la côte et il était envisagé qu'il soit permanent. La SECLSJ prévoyait une excavation de 9 200 m<sup>3</sup> pour le chemin menant à la centrale. Un stationnement aurait été visible et permettait un accès limité pour les employés de la centrale. Le projet de centrale redessiné et retenu évite complètement l'option du chemin en plus de maintenir l'aspect naturel du chemin menant à la centrale. Aucun stationnement n'est envisagé et un puits d'accès sur le toit permettra l'entretien et la réparation des équipements;
- Chemin d'accès en face du moulin complètement abandonné ;
- Intégration architecturale et environnementale de la centrale améliorée avec le nouveau concept;
- Période de construction et zone d'entreposage sur l'esplanade en dehors de la saison touristique ;
- Accès aux belvédères et impact visuel sur la chute Ouiatchouan ;
- Interprétation et construction de la conduite forcée ;

### ***5. Exemple - Raccordement aérien ou enfoui de la ligne de 13,8 Kw vers le 161 kw Hydro Québec :***

- L'enfouissement complet de la ligne représente un investissement d'environ 1,2 M \$. Le coût du même exercice pour des fils aériens est de 35 000 \$ ;
- La partie de ligne électrique liant la centrale et la jonction de la route d'accès est enfouie ;
- La ligne électrique longe la ligne de lot jusqu'au limite du nouveau stationnement. Une jonction sera installée à la limite est du stationnement et mènera à la ligne de 161 kw de HQ ;

### ***Efforts d'intégration et d'harmonisation Parc - Projet :***

- Enfouissement des fils depuis la centrale jusqu'à la limite du lot et la route d'accès à l'arrière du Village.
- Il n'y a aucun fil électrique apparent à l'intérieur des limites du site patrimonial de Val-Jalbert...

## **6. Exemple - Aménagement et reboisement :**

- Plusieurs secteurs seront déboisés. Notamment :
  - Portail de la conduite forcée à proximité du moulin
  - Plateau d'entreposage en haut du barrage
  - Secteur de l'esplanade devant la chute où la centrale sera installée

### ***Efforts d'intégration et d'harmonisation Parc - Projet :***

- Niveau d'acceptabilité dans un site patrimoniale qui regorge d'une biodiversité qui a atteint une maturité et qui donne un charme au site;
- Une fois les travaux terminés, le site sera replanté avec plan libre de croître en fonction de la biodiversité du lieu;
- Vocation de Parc Régional a été considérer
  - Première mouture de reboisement pour solidifier les assises et le sol
  - Deuxième phase de reboisement et d'aménagement en discussion avec le partenaire à la fin du projet pour assurer une finition et une harmonisation optimale du projet

## **7. Exemple - Contraintes calendaires de construction :**

- Juillet 2012 : début des travaux
  - Juillet 2012 à mai 2013 : zone barrage et excavation du tunnel en continue
  - Octobre 2012 à mai 2013 : Centrale et conduite forcée / infrastructures
  - Octobre 2013 à août 2014 : conduite forcé et centrale pour mise en opération

### ***Efforts d'intégration et d'harmonisation Parc - Projet :***

- Limitation de la construction pendant la saison touristique 2012 / 2013/ 2014 à proximité du moulin et de la centrale
- Limitation des impacts de la construction sur les opérations pendant la saison touristique
- Le comité construction se penche continuellement sur les nouveaux échéanciers pour minimiser les impacts sur l'opération du site



## PROJET VAL-JALBERT

Location des terrains - proposition du volet financier ( 2<sup>ième</sup> période de 20 ans )

	1,025	78 094 000			1,02		3,00%		
2033	0,13235		10 335 413 \$	21	217 500 \$			310 062 \$	527 562 \$
2034	0,13565		10 593 798 \$	22	221 850 \$			317 814 \$	539 664 \$
2035	0,13905		10 858 643 \$	23	226 287 \$			325 759 \$	552 046 \$
2036	0,14252		11 130 109 \$	24	230 813 \$			333 903 \$	564 716 \$
2037	0,14609		11 408 362 \$	25	235 429 \$			342 251 \$	577 680 \$
2038	0,14974		11 693 571 \$	26	240 138 \$			350 807 \$	590 945 \$
2039	0,15348		11 985 910 \$	27	244 940 \$			359 577 \$	604 518 \$
2040	0,15732		12 285 558 \$	28	249 839 \$			368 567 \$	618 406 \$
2041	0,16125		12 592 697 \$	29	254 836 \$			377 781 \$	632 617 \$
2042	0,16528		12 907 515 \$	30	259 933 \$			387 225 \$	647 158 \$
2043	0,16941		13 230 202 \$	31	265 131 \$			396 906 \$	662 037 \$
2044	0,17365		13 560 957 \$	32	270 434 \$			406 829 \$	677 263 \$
2045	0,17799		13 899 981 \$	33	275 843 \$			416 999 \$	692 842 \$
2046	0,18244		14 247 481 \$	34	281 359 \$			427 424 \$	708 784 \$
2047	0,18700		14 603 668 \$	35	286 987 \$			438 110 \$	725 097 \$
2048	0,19168		14 968 760 \$	36	292 726 \$			449 063 \$	741 789 \$
2049	0,19647		15 342 979 \$	37	298 581 \$			460 289 \$	758 870 \$
2050	0,20138		15 726 553 \$	38	304 553 \$			471 797 \$	776 349 \$
2051	0,20641		16 119 717 \$	39	310 644 \$			483 592 \$	794 235 \$
2052	0,21157		16 522 710 \$	40	316 856 \$			495 681 \$	812 538 \$
<b>Total des revenus bruts :</b>			<b>264 014 586 \$</b>		<b>5 284 678 \$</b>	<b>Totaux</b>		<b>7 920 438 \$</b>	
									<b>13 205 116 \$</b>

**SOCIÉTÉ DE L'ÉNERGIE COMMUNAUTAIRE  
DU LAC-ST-JEAN  
PROJET HYDROÉLECTRIQUE DE VAL-JALBERT**

---

Les parties s'entendent sur les annexes A et B portant respectivement sur les propositions du volet financier de la 1<sup>ière</sup> et la 2<sup>ième</sup> période de 20 ans.

EN FOI DE QUOI, LES PARTIES ACCEPTENT LES TERMES DE CES PROPOSITIONS FINANCIÈRES ET ONT SIGNÉ À \_\_\_\_\_, CE \_\_\_\_\_

---

Corporation du Parc régional de Val-Jalbert  
Par : M. Guy Moreau, président

---

Société de l'énergie communautaire du  
Lac-Saint-Jean  
Par : M. Denis Taillon, président



# Village historique Val-Jalbert

A/S de Commissaires – ANNEXE # 4  
Audience Publique sur l'environnement (BAPE)  
Date: 13 février 2015  
Exemples communication et aménagements

# Aménagement temporaire - minicentrale



# Aménagement temporaire - mini-centrale



*Nouvelle passerelle client*



**AVIS IMPORTANT**

**TRAVAUX EN COURS CONSTRUCTION MINI-CENTRALE**

Des travaux de développement au Village touristique de High Valley pendant l'été 2015 dans le cadre de la construction d'une mini-centrale hydro-électrique sur les terrains en à proximité du site touristique.

- Danger** - Dans les zones, activités et activités sont interdites.
- Départ** - Toute intrusion sans autorisation peut entraîner la saisie de votre véhicule.
- État de travaux** - Les zones de construction sont situées près de sentiers. Des aménagements ont été faits pour permettre aux visiteurs de les éviter au mieux possible.
- Informations** - Le projet de mini-centrale sera mis à la suite d'un permis de construction. Les visiteurs sont invités à se renseigner sur le projet de mini-centrale hydro-électrique. Les questions sont accueillies.
- Règlements** - Les règlements du Parc Régional de l'air (selon les amendements) sont applicables par le PRC. Les visiteurs du Parc doivent respecter le Règlementation et les règlements de sécurité des visiteurs du parc. Les règlements sont affichés à l'entrée de chaque site.

Nous sommes à votre service pour les renseignements ou les questions. N'hésitez pas à communiquer avec nos bureaux de personnel ou avec nos visiteurs ou les responsables.

**IMPORTANT NOTICE - CONSTRUCTION OF THE MINI-POWER PLANT**

Construction of the mini-power plant will be ongoing at High Valley during the 2015 season on the property and near the tourist site.

- Danger** - All activities, activities and activities are prohibited in these areas.
- Depart** - All unauthorized vehicles may be impounded without notice.
- Construction sites** - The construction sites are located near the trails. Aménagements ont été faits pour permettre aux visiteurs de les éviter au mieux possible.
- Information concerning the mini-power plant** - Visitors are invited to learn more about the mini-power plant project. Questions are welcome.
- Rules** - The regulations of the Parc Régional de l'air (according to amendments) are applicable by the PRC. Visitors of the Park must respect the Regulations and the regulations of the visitors of the park. The regulations are posted at the entrance of each site.

We are happy to provide information and answer your questions. Do not hesitate to communicate with a staff member, the visitors' representatives.

# Communication minicentrale



# Efforts de communication clients en hébergement

## Avis de dynamitage – Marinage – TRANSPORT DE MATÉRIEL

Le Village historique de Val-Jalbert avise ses visiteurs qu'il y aura des opérations de dynamitage et de marinage dans le cadre des travaux de construction de la mini-centrale hydroélectrique. Le dynamitage et le marinage se déroulent dans une aire protégée à proximité du vieux-moulin.

Pour la journée du \_\_\_\_\_

Les opérations de dynamitage se produiront à \_\_\_\_\_ et \_\_\_\_\_

Les opérations de marinage auront lieu entre \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

(Durée du marinage environ 2 heures) \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

## CLIENTS EN HEBERGEMENT CHAMBRES

Les opérations de transport de matériel (marinage) s'effectueront dans la côte Labrecque (près du moulin). Si vous circulez dans cette zone pendant la période de transport, vous devez utiliser le trottoir aménagé dans la côte Labrecque. Merci de respecter ces directives.

Au cours de ces périodes, il est normal d'entendre des détonations et de ressentir des vibrations sur le sol. Ces opérations se font dans un tunnel et se dérouleront en respect des normes les plus strictes en matière de sécurité et sous haute supervision. Il n'y a aucun danger pour les visiteurs.

La Direction



# Harmonisation des lieux





# Village historique Val-Jalbert

A/S de Commissaires – ANNEXE # 5  
Audience Publique sur l'environnement (BAPE)  
Date: 13 février 2015  
Sondage de satisfaction de la clientèle - 2014

NOVEMBRE  
2014

**Sondage sur la satisfaction des visiteurs  
envers leur expérience au Village  
historique de Val-Jalbert en 2014 et leur  
intérêt pour divers projets futurs**

**Rapport final**

**Présenté à :**

*Val-Jalbert*

AUTHENTIQUE VILLAGE DE COMPAGNIE DES ANNÉES 20

**Par :**



**Zins Beauchesne et associés**

MARKETING ■ DÉVELOPPEMENT ■ INNOVATION

## Faits saillants

- Entre le 16 octobre et le 30 octobre 2014, **1265 personnes** ont été interrogées par l'entremise d'un **sondage en ligne** sur leur **satisfaction envers leur expérience au Village historique de Val-Jalbert en 2014** et leur intérêt pour divers projets futurs.

### Profil des répondants

- Parmi les 1265 répondants au sondage, c'était **la première fois pour 43%** d'entre eux.
- **La très grande majorité des répondants (80,6%)** ont **fréquenté** le Village historique de Val-Jalbert **une seule fois en 2014**.
- Lorsqu'il a été demandé aux participants de sélectionner les activités réalisées lors de leur(s) dernière(s) visite(s) au Village historique de Val-Jalbert en 2014 :
  - **83,5%** ont indiqué avoir **visité le Village historique** de Val-Jalbert;
  - un peu **plus de la moitié** ont indiqué avoir **couché au moins une nuit au camping** (53,1%);
  - **51,4%** ont dit avoir **mangé sur le site** (51,4%);
  - **moins d'un répondant sur quatre (24%)** a mentionné **avoir couché au moins une nuit dans une maison ou au Magasin Général** de Val-Jalbert.
- **Parmi les gens qui ont fait du camping** au Village historique de Val-Jalbert en 2014, près d'une personne sur trois (**29,3%**) **n'a pas visité le Village historique** de Val-Jalbert.
  - Les **principales raisons évoquées** pour ne pas avoir visité le site sont le fait qu'elles l'aient déjà visité par le passé (37,6%), le but du séjour qui était de faire uniquement du camping (33,5%), et le manque de temps pour visiter le site (11,2%).

## Faits saillants...

### La satisfaction

**Globalement, le niveau de satisfaction** des répondants envers l'expérience offerte par le Village historique de Val-Jalbert **est très élevé** (de 40 à 60% des répondants attribuent la note parfaite de **10 sur 10** à la majorité des éléments mesurés) **et supérieur à la moyenne** des expériences touristiques étudiées par le passé par **Zins Beuchesne et associés**.

### Satisfaction envers les produits et activités du Village historique

- **Le Top 5 des produits et activités** du Village historique **qui satisfont le plus les répondants** de manière absolue (c'est-à-dire, les répondants qui ont attribué la note parfaite de **10 sur 10**) sont :
  - L'animation théâtrale des personnages d'époque (57,9%);
  - Le spectacle immersif sur la vie des ouvriers (56,5%);
  - L'ascension en téléphérique (56,2%);
  - Le belvédère en verre au cœur de la chute (53,9%);
  - La passerelle et les points de vue sur le site (52,7%).

### Satisfaction envers l'expérience d'hébergement au Village historique

- **La satisfaction** des répondants envers les caractéristiques de **l'expérience de séjour en maison ou au Magasin Général est globalement très élevée**.
  - Notamment, la propreté de la chambre et le concept d'aménagement de la chambre ont séduit les répondants de manière quasi unanime.
- **La satisfaction** des répondants envers les différentes caractéristiques de **l'expérience de séjour en camping est également très élevée** : sept des huit caractéristiques satisfont plus de 75% des répondants (c'est-à-dire, les répondants qui ont attribué une note entre **8 et 10** aux différents éléments mesurés).

## Faits saillants...

### Niveau d'intérêt envers certains projets futurs

- Les projets reliés au **contenu d'interprétation ou historique bonifié** suscitent le **plus d'intérêt** .
  - **Entre 88,7% et 90,6% des répondants** sont **assez ou très intéressés** par la rivière et son environnement naturel, la vie de tous les jours dans le village et les bâtiments et les maisons du village.
- Les projets reliés à **l'exploitation accrue du cadre naturel et de la rivière** suscitent également un **niveau d'intérêt très élevé**.
  - **Entre 83,9% et 93,6%** sont **assez ou très intéressés** par un meilleur accès à la chute, des propositions de randonnées pédestres et une promenade de découverte le long de la rivière.
- Les projets en lien avec **une interprétation plus poussée de la mini centrale hydroélectrique** semblent **intéresser légèrement moins les répondants**, sauf celui de la marche en forêt sur un sentier le long de la rivière pour voir le barrage en amont de la chute (85,8%), qui se démarque des autres projets.
- Enfin, **le concept de « Rue des Enfants » plaît beaucoup aux familles** : **86,3% des répondants ayant fait la visite en présence d'enfants** sont assez ou très intéressés, contre 70,9% de l'ensemble des répondants.

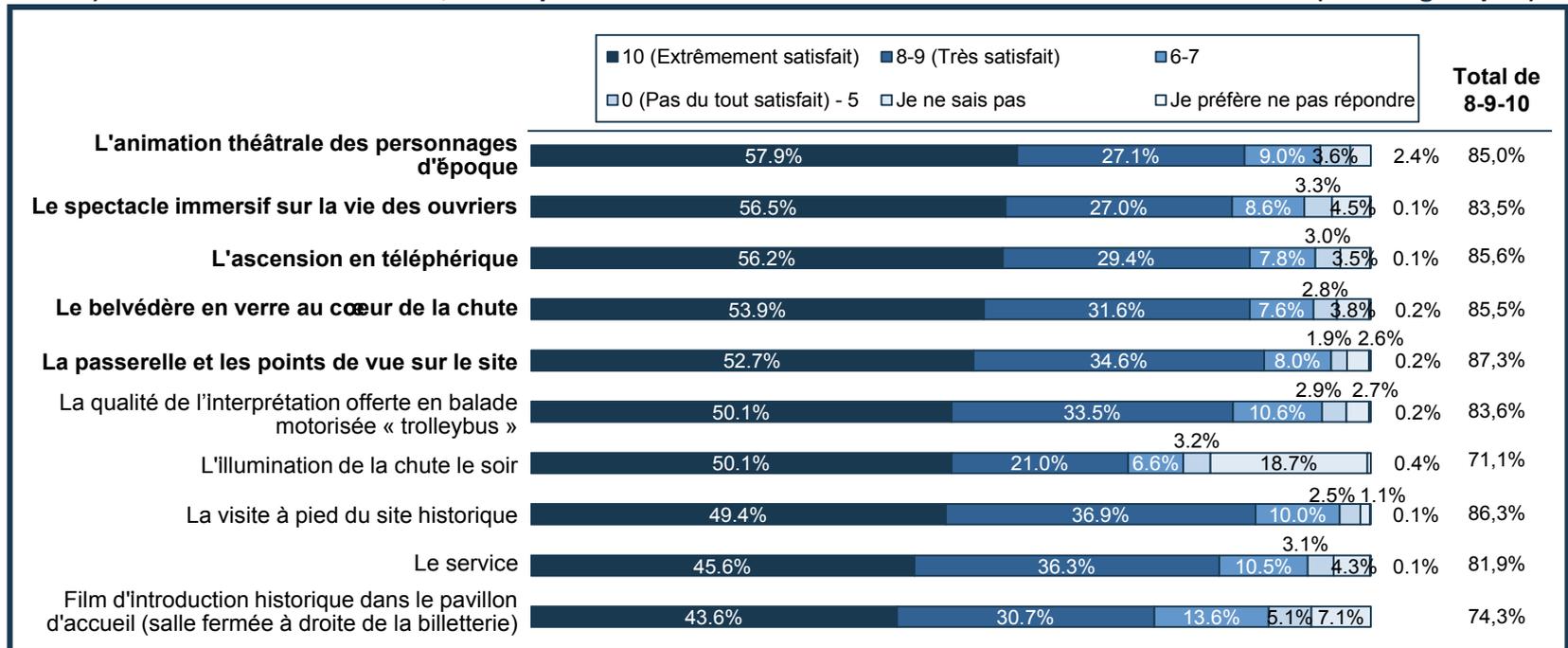
### Recommandation du Village historique

- La **quasi-totalité des répondants (97%) recommanderaient probablement ou certainement** à leurs parents et amis de visiter le Village historique de Val-Jalbert.

## 4.1 Les produits et activités du Village historique

- Un total de **20 produits et activités ont été identifiés**. Afin de faciliter la compréhension du questionnaire par les répondants, ces produits et activités ont été divisés en **trois catégories** : 14 produits et activités divers (A), 4 produits et activités du vieux moulin (B) et 2 produits et activités du Magasin Général (C).
- Le tableau ci-dessous regroupe en une liste continue l'ensemble des produits et activités du Village historique, classés selon le pourcentage de répondants leur ayant attribué la note parfaite de 10 sur 10.

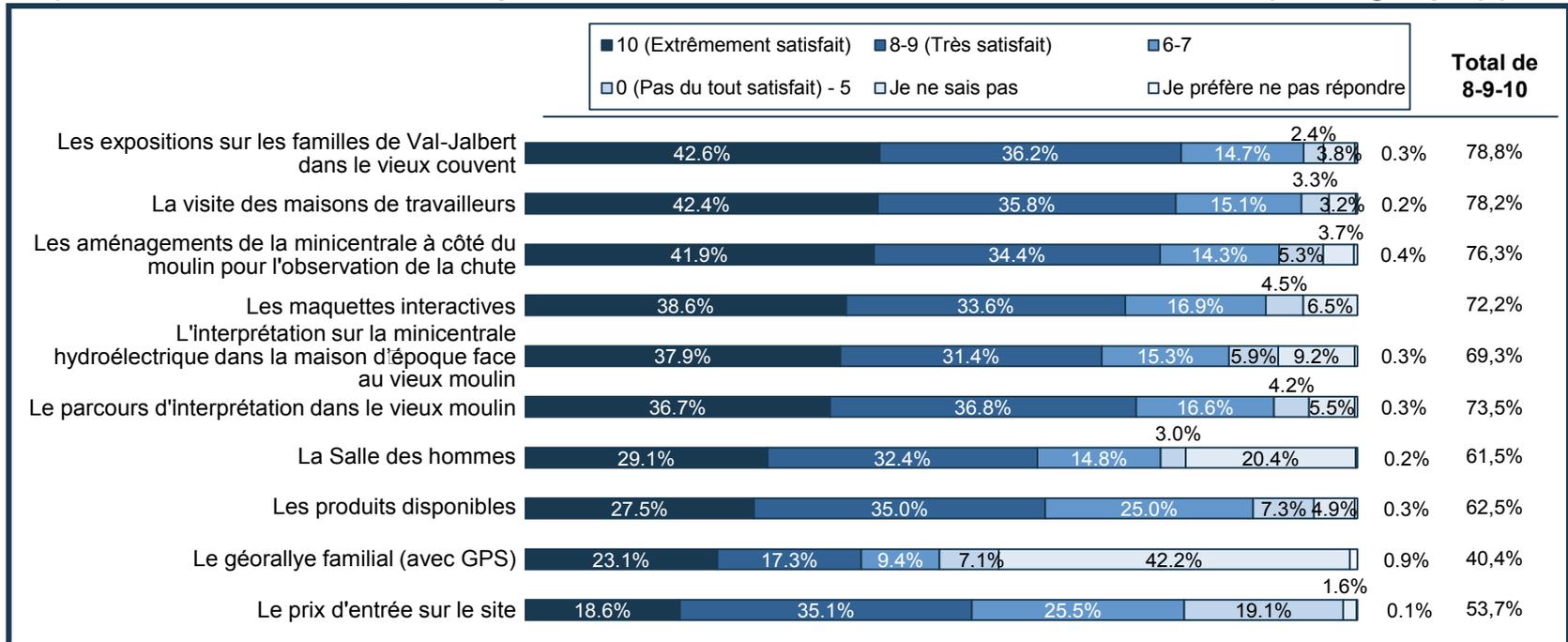
### Q11) Sur une échelle de 0 à 10, dans quelle mesure êtes-vous satisfaits des éléments suivants? (ABC regroupés)



\*Les pourcentages ont été calculés sur une base excluant les répondants ayant répondu « Non applicable ».

## 4.1 Les produits et activités du Village historique...

Q11) Sur une échelle de 0 à 10, dans quelle mesure êtes-vous satisfaits des éléments suivants?.(ABC regroupés) (suite)

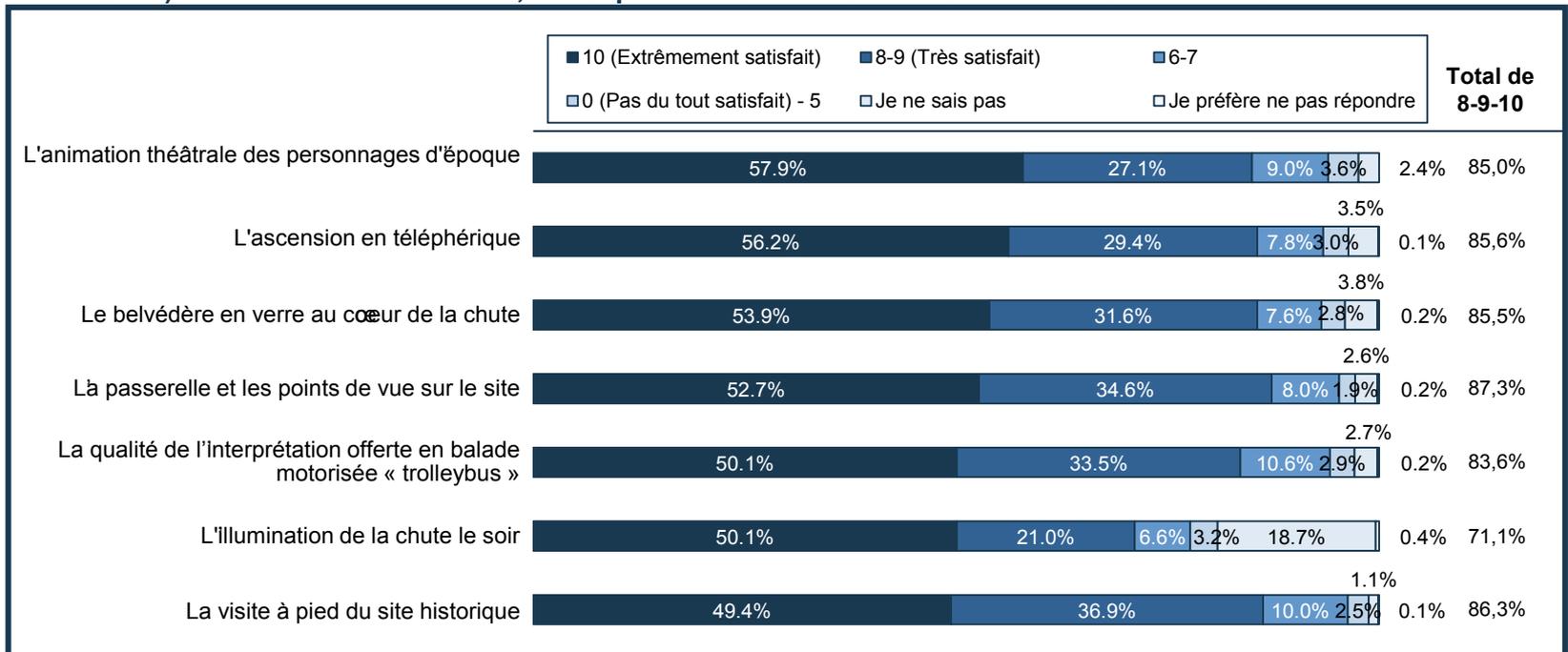


\*Les pourcentages ont été calculés sur une base excluant les répondants ayant répondu « Non applicable ».

## 4.1 Les produits et activités du Village historique...

- Le Top 5 des produits et activités du Village historique (A) **qui satisfont le plus** les répondants sont **la passerelle et les points de vue sur le site** (87,3%\* des répondants ont attribué un score de **8 à 10** à cet élément), **la visite à pied du site historique** (86,3%), **l'ascension en téléphérique** (85,6%), **le belvédère en verre au cœur de la chute** (85,5%) et **l'animation théâtrale des personnages d'époque** (85%).

Q11A) Sur une échelle de 0 à 10, dans quelle mesure êtes-vous satisfaits des éléments suivants?

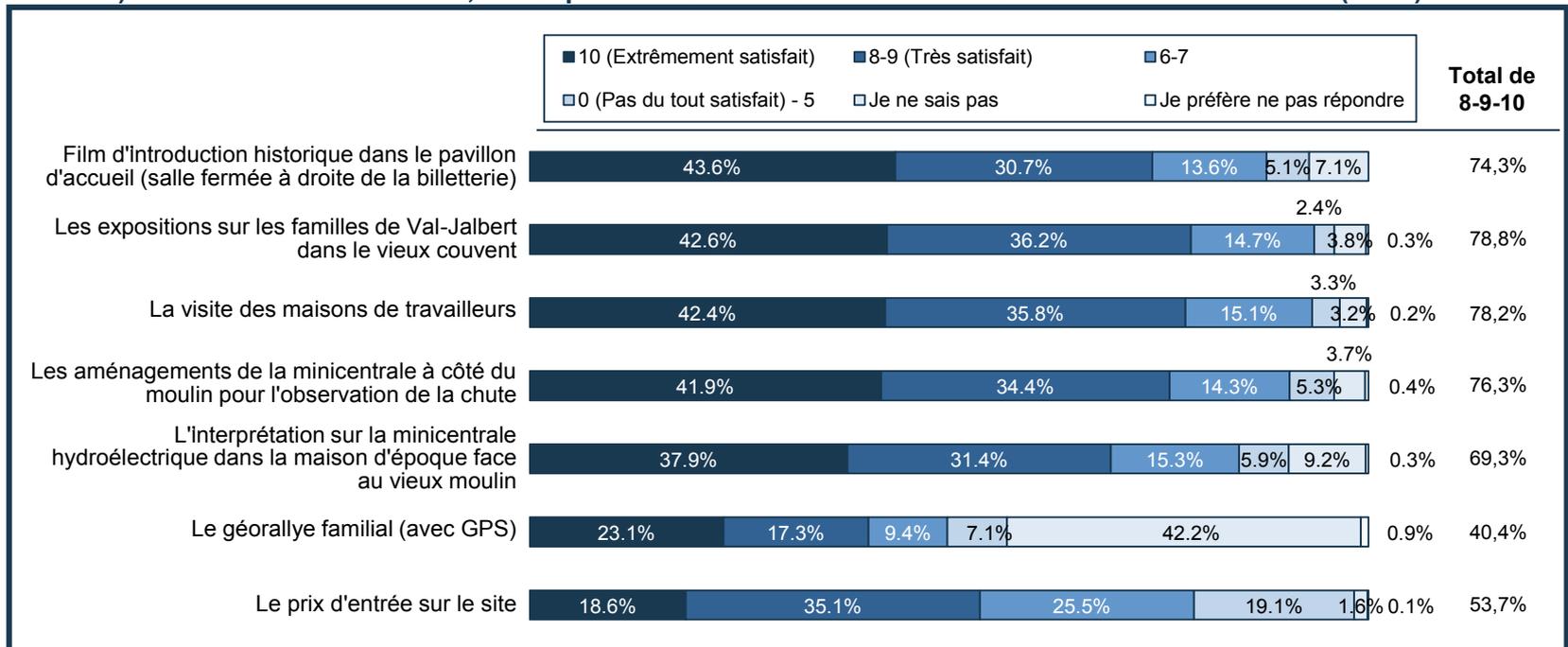


\*Les pourcentages ont été calculés sur une base excluant les répondants ayant répondu « Non applicable ».

## 4.1 Les produits et activités du Village historique...

- Les produits et activités du Village historique (A) **qui satisfont moins** les répondants sont **le géorallye familial** (40,4% des répondants ont attribué un score de 8 à 10 à cet élément) et **le prix d'entrée sur le site** (53,7%).

### Q11A) Sur une échelle de 0 à 10, dans quelle mesure êtes-vous satisfaits des éléments suivants?.(suite)



\*Les pourcentages ont été calculés sur une base excluant les répondants ayant répondu « Non applicable ».